## Vous êtes chasseur?

### Quelques recommandations



#### Déchets de cuisine

(Persistance plusieurs mois dans les produits porcins, des années dans la viande congelée)

- Il est interdit de nourrir les sangliers avec des déchets alimentaires, quelque soit leur origine (restauration collective, industrie agro-alimentaire, cuisine familiale...),
- Les importations de viandes et produits à base de porc ou de sanglier sont strictement interdites depuis des pays nonindemnes de PPA.



### Chasseurs/Voyageurs

- Respectez et faites respecter un délai de 72 heures entre votre entrée dans un élevage ou un parc/enclos de chasse et votre dernier contact avec des porcs ou des sangliers d'une pays non-indemne de PPA,
- N'introduisez aucun matériel de chasse (vêtements, bottes, matériel, véhicule...) dans l'enceinte d'un élevage de porcs ou sangliers,
- Ne ramenez pas de trophées de chasse dans un élevage de porcs ou sangliers.



#### Véhicules et matériel

(Persistance 6 à 10 jours dans les fécès)

- Evitez d'effectuer des voyages à destination ou depuis un pays non-indemne de PPA, ou d'utiliser du matériel ayant servi dans un pays non-indemne de PPA,
- Contrôlez visuellement d'état de propreté du camion, et refusez le chargement si le camion est sale,
- Respectez un délai de 72 heures pour toute nouvelle utilisation du véhicule et/ ou matériel après un retour d'un pays non-indemne de PPA,
- Effectuez un nettoyage/désinfection complet du véhicule et/ou du matériel avant de pénétrer sur le territoire français, et faites un 2<sup>ème</sup> nettoyage/ désinfection avant toute nouvelle utilisation en France.

Vous pouvez retrouver cette fiche sur www.EpiPorc.com, onglet "généralités".

### Le point sur

## La Peste Porcine Africaine

### Risques et prévention



### En cas de suspicion, contactez la DDPP de votre département :

Département	Heures d'ouverture	Téléphone	Hors horaires	Email (relevé régulièrement pen-
			= > Préfecture	dant les heures ouvrables)
DDPP 22				
DDPP 29	Du lundi au jeudi : 9h-12h et 13h45-16h45 Vendredi :	02 98 64 36 36	02 98 76 29 29	ddpp@finistere.gouv.fr
	9h-12h et 13h45-16h			
		02 00 50 00 00		ddcspp@ille-et-
DDccDD 2F		02.00 50.00 00		
DDcsPP 35		02 99 59 89 00		
DDcsPP 35		02 99 59 89 00		

### et l'OVS Porc Bretagne :



contact@ovsporcbretagne.com



02.99.65.31.53





# Qu'est-ce que la Peste Porcine Africaine ?

## Une maladie virale, très contagieuse, mortelle









### Qui est atteint?

- Les porcs domestiques et sangliers,
- Les suidés sauvages africains sont porteurs inapparents,
- Pas de risques pour les humains.

### Quels symptômes?

Incubation: 3-15 jours (3-4 jours en forme aigüe).

- Mort subite sans autre signe,
- Fièvre élevée (40,5 à 42°c) et/ou hypothermie (< 38°c), rougeur de la peau, diminution appétit, apathie, cyanose (extrémités bleues), incoordination motrice dans les 24-48h avant la mort, vomissements, diarrhée parfois sanglante, larmoiement, avortement, mort dans les 6/13 jours (voire 20 jours).

Tous les âges sont concernés

### Où est le virus ? Pendant combien de temps ?

- Dans le sang, les tissus (viande...), sécrétions et excrétions des animaux malades ou morts,
- Pendant: 6 à 10 jours dans les fécès,

Plusieurs mois dans les produits à base de porc, Des années dans la viande congelée.

### Où sévit la PPA ?

- En Europe : en Pologne et dans les Pays Baltes depuis 2014, en Sardaigne depuis 1978.
- Hors Europe : en Russie, Ukraine, Moldavie, Afrique.

### Que faire en cas de suspicion?

Contacter votre vétérinaire traitant de l'élevage ou la DDPP (n° tél. cf. verso).

### Quelles portes d'entrée ?

- Contact avec les animaux en phase d'incubation, malades ou ayant survécu ou avec des chiens de chasse,
- Ingestion d'aliment infecté (déchets de restauration, sandwich, etc.),
- Contact avec des matériaux contaminés : camions de transport, bottes, vêtements et trophées de chasse, matériel d'intervention en élevage, roue de voiture.

### **Quels risques?**

- Porcs et sangliers : mortalité proche de 100 % en 6 à 13 jours,
- <u>Bretagne</u>: restriction des mouvements d'animaux, abattage d'élevages,
- <u>France</u>: baisse (forte et durable) du cours du porc, fermeture des exportations vers certains pays.

### Peut-on prévenir la PPA?

- NON, il n'existe pas de vaccin,
- MAIS la prévention passe par la biosécurité et l'hygiène (cf. verso), la quarantaine et l'abattage en cas de PPA avérée.

### Peut-on la guérir?

NON, il n'existe pas de traitement.